



Communiqué UFAP UNSa Justice - CGT Pénitentiaire - SPS

Nos trois Organisations Syndicales se sont réunies une nouvelle fois afin de déterminer les modalités d'action à mettre en œuvre en réponse aux annonces du garde des Sceaux sur la fusion des grades.

Avant d'énumérer celles-ci, il apparaît indispensable de relayer aux personnels l'attitude de FO depuis l'entame des discussions autour de la fusion des grades.

Ce dossier aurait dû faire l'unanimité des organisations professionnelles représentatives dans le seul intérêt des personnels !

Or, il s'avère que FO s'est rapprochée de la DAP dès la 1^{ère} réunion pour exiger que les suivantes se passent en bilatérale, ce qui présageait une exclusivité de leur part avec l'administration et le ministère sur ce projet. D'ailleurs, cela n'a pas fait un pli lorsque l'on a découvert que la grille proposée par la DAP coïncidait avec la proposition de FO, soit un indice sommital fixé à 502.

Que dire également de l'attitude méprisante, insultante et outrancière de ces derniers lorsque **l'UFAP UNSa Justice, la CGT et le SPS** ont engagé un bras de fer avec l'administration sur leur proposition ?... Baudin s'est esclaffé : « *Nous, on travaille et on sait à quelle porte frapper !* » ou encore, quand ce dernier, sans vergogne, a remercié le Directeur de l'Administration Pénitentiaire mais également le sous-directeur des Ressources Humaines pour le travail de qualité qu'ils ont effectué dans la gestion de cette fusion des grades... Après un tel comportement, comment peut-on oser appeler à l'union sacrée ?!

Au cours des discussions sur cette fusion des grades, **nos trois Organisations Syndicales ont toujours revendiqué un déroulé de carrière attractif pour tous les agents du CEA avec des échelons d'une durée de 1 an pour certains et maximum 2 ans pour d'autres, sur un déroulé de carrière de 19 ans maxi pour les Svts/Brigadiers, un pied de grille qui devait être revu à la hausse et à minima en conformité avec les annonces de la Fonction Publique et un indice sommital allant bien au-delà de l'indice 502.**

Par ailleurs, nos trois Organisations Syndicales sont claires : il ne peut y avoir une approche saucissonnée du CEA, d'où la nécessité et l'obligation de fusionner et revaloriser les grilles de 1^{er} Svts et Majors.

Ce sont des revendications communes portées par trois organisations professionnelles **UFAP UNSa Justice-CGT-SPS** dont la représentativité, établie à près des deux tiers, est très largement majoritaire au sein de l'administration pénitentiaire !

Fortes de ces dispositions communes, **nous exigeons sans délai le retrait du projet de fusion au rabais imposé par le garde des Sceaux** (avec quoi qu'ils en disent, la bénédiction de FO Justice) **et l'ouverture de véritables négociations.**

D'ores et déjà, nos trois organisations syndicales ont décidé :

- **De saisir le Président de la République ainsi que le Premier ministre en demandant une audience et des explications sur les arbitrages, leurs retraits et l'ouverture de vraies négociations.**
- **De boycotter à compter de ce jour les instances de dialogue social au niveau national, régional et local ainsi que toutes les réunions avec l'administration à l'exception des conseils de discipline eu égard à la défense individuelle des collègues.**

Par conséquent, le CT AP et le CTM prévus les 14 et 15 février prochains seront boycottés. L'entente syndicale engage d'ores et déjà une action sur ces deux jours importants afin que le plus grand nombre montre sa désapprobation avec le projet imposé par la DAP et FO. Toutes les options sont sur la table !

L'urgence est de tout faire pour obtenir le retrait des annonces faites par le garde des Sceaux vendredi dernier et d'obtenir l'ouverture d'une véritable négociation avec un projet attractif et ambitieux !

C'est l'engagement de l'entente syndicale !...

Après le bras d'honneur, c'est le bras de fer qui est en marche !